

THIERRY BEAUDET, PRÉSIDENT DE LA MUTUALITÉ FRANÇAISE,
VOUS CONVIE À LA CONFÉRENCE DE PRESSE RÉGIONALE GRAND EST
À L'HÔTEL DE LA MUTUALITÉ DE REIMS LE 7 DÉCEMBRE 2017 (15H)

INVITATION PRESSE

A l'occasion d'un évènement interne au mouvement mutualiste, Thierry BEAUDET, Président de la Fédération Nationale de la Mutualité Française (FNMF), se déplacera à Reims le 7 décembre prochain afin de répondre aux questions des journalistes portant sur l'actualité du secteur de la santé et plus précisément sur les thématiques suivantes :

» **Observatoire Place de la Santé : des disparités en termes de restes à charges en Grand Est**

Publication le 07.12.2017 (**SOUS EMBARGO**) des résultats de la 1^{ère} étude détaillant les disparités en termes de **restes à charge en optique, dentaire, audioprothèses et consultations spécialisées en Grand Est / Hauts de France / Bourgogne-Franche-Comté.**

Alors qu'Emmanuel Macron a fixé l'objectif d'un reste à charge zéro en optique, dentaire et audioprothèse (d'ici à 2022 a précisé la ministre de la Santé Agnès Buzyn très récemment, prévenant toutefois qu'il ne serait pas question "de supprimer le reste à charge pour toutes les lunettes, audioprothèses et prothèses dentaires"), la Mutualité Française a choisi de consacrer la première édition de son Observatoire* à cette question du reste à charge. L'Observatoire révèle de grandes disparités entre les territoires : les Français n'ont pas les mêmes coûts de santé en fonction du département où ils habitent. Ces différences sont constatées que ce soit pour l'achat de lunettes, de prothèses dentaires ou auditives. Et les écarts peuvent être très importants, allant du simple au double pour l'achat d'une paire de lunettes de même correction !

De ce fait, le reste à charge des Français est très différent d'un département à l'autre. Pour l'achat d'un équipement moyen, un assuré doté de la garantie de complémentaire santé la plus fréquente, en optique ou dentaire aurait un reste à charge nul dans certains départements (comme les Ardennes ou l'Ariège), alors que dans d'autres (en région parisienne notamment), son reste à charge resterait élevé. Le recours à une prothèse auditive laisse toujours un reste à charge, quel que soit le département de l'assuré.

Ces disparités se retrouvent également dans l'accès aux professionnels concernés sur les territoires, leur nombre étant très variable d'un département à l'autre. Par ailleurs, en fonction de l'endroit où ils habitent, les Français ne sont pas exposés de la même façon aux dépassements d'honoraires des médecins spécialistes, une autre composante du reste à charge. Dans la quasi-totalité des départements, au moins un spécialiste sur deux pratique des tarifs dits "maîtrisés".

.../...

**L'Observatoire Place de la Santé a été lancé à l'occasion des Journées de rentrée de la Mutualité Française à Nancy les 28 & 29 septembre derniers. Cet Observatoire est composé d'une première partie, "Des réalités", présentant des "indicateurs du réel", et d'une seconde partie, "Des perceptions", composée d'une étude d'opinion mesurant le ressenti des Français sur notre système de santé.*

<https://grandest.mutualite.fr>



Présidée par Laurent MASSON, la Mutualité Française Grand Est rassemble près de 180 mutuelles (qui protègent plus de 2,6 millions de personnes, soit 47% de la population) et gère 131 services de soins et d'accompagnement. Véritable mouvement social, elle fonde son action sur le respect de la dignité des personnes, la solidarité, la démocratie, l'indépendance et la responsabilité. Elle représente et défend les mutuelles et leurs adhérents, anime et coordonne la vie mutualiste régionale, apporte des services aux mutuelles (formation, communication) et met en œuvre des actions de prévention et de promotion de la santé auprès de leurs adhérents et de la population.

Votre **CONTACT**
PRESSE :

Cécile **MOFFROID**
> **06 88 82 95 81**
cmoffroid@mfge.fr

» PLFSS 2018 : une hausse du forfait hospitalier désapprouvée

Pour la Mutualité Française, la réduction des déficits et la trajectoire de retour à l'équilibre de la Sécurité sociale vont dans le bon sens, même si l'assurance maladie demeure en déficit. Nous notons les évolutions annoncées initiant des réformes structurelles dont notre système de santé a besoin : développement de la chirurgie ambulatoire et de la télémédecine, financement de parcours de soins qui vont encourager les collaborations entre professionnels de santé et contribuer au développement d'alternatives à la tarification à l'acte. Nous saluons particulièrement la généralisation de la vaccination et l'augmentation du prix du tabac, deux mesures qui concourent à la nécessaire révolution de la prévention et à la mutation du système de soins vers un système de santé.

En revanche, nous déplorons l'augmentation du forfait hospitalier, décidée une nouvelle fois sans concertation. Cette mesure aura un coût de 180 millions d'euros par an pour les complémentaires santé, un coût qui vient s'ajouter aux effets des négociations conventionnelles avec les médecins et les pharmaciens. La facture s'élève déjà à plus de 400 millions d'euros pour 2018 ! Et les Français ne sont pas naïfs : quand on augmente les dépenses des mutuelles, on augmente les dépenses des Français.

Enfin, nous considérons injustifiée la fin de la délégation aux mutuelles de la gestion du RSI. L'efficacité de la gestion des mutuelles et la qualité du service rendu sont reconnues par les bénéficiaires. Nous serons extrêmement vigilants au respect par le gouvernement de son engagement à intégrer, au sein du régime général, les 1200 salariés concernés.

La Mutualité Française sera toujours mobilisée, disponible et active pour travailler avec les pouvoirs publics et les acteurs concernés à la transformation en profondeur de notre système de santé et de protection sociale.

» Lutte contre les déserts médicaux : un livre blanc édité dans le Grand Est

En écho à la campagne d'information et de communication lancée par la Mutualité Française Grand Est au mois d'octobre, Agnès Buzyn a récemment listé les mesures phares du PLFSS 2018 : développement de la télémédecine, doublement du nombre de maisons de santé d'ici à 2022, pérennisation du dispositif Asalee, permettant aux infirmières de prendre en charge certaines maladies chroniques, et enfin, renforcement de la coopération entre les personnels soignants à l'hôpital et en ville.

Ces mesures, proposées lors des trois cafés-débats organisés par la Mutualité Française Grand Est, font actuellement l'objet d'un livre blanc à destination des parlementaires membres de la Commission des Affaires Sociales.

Cette campagne de communication consacrée à la lutte contre les déserts médicaux (en partenariat avec France Assos Santé) a permis de réunir différents acteurs concernés par cette problématique lors de trois cafés-débats à Reims, Nancy et Strasbourg : associations de patients, représentants de l'ARS, mutualistes, personnels hospitaliers, etc. Une initiative dont l'objectif est d'informer et de sensibiliser l'opinion publique, et de proposer, avec d'autres, des solutions pour tenter d'enrayer ce phénomène. Pour en savoir plus : www.desertsmedicaux.fr

Informations pratiques :

 **CONFÉRENCE DE PRESSE : JEUDI 7 DÉCEMBRE 2017 À 15H**

précédée d'une visite de la pharmacie mutualiste récemment rénovée à 14h15 (RDC du bâtiment)

Hôtel de la Mutualité, 11 rue des Elus à Reims

<https://grandest.mutualite.fr>



Présidée par Laurent MASSON, la Mutualité Française Grand Est rassemble près de 180 mutuelles (qui protègent plus de 2,6 millions de personnes, soit 47% de la population) et gère 131 services de soins et d'accompagnement. Véritable mouvement social, elle fonde son action sur le respect de la dignité des personnes, la solidarité, la démocratie, l'indépendance et la responsabilité. Elle représente et défend les mutuelles et leurs adhérents, anime et coordonne la vie mutualiste régionale, apporte des services aux mutuelles (formation, communication) et met en œuvre des actions de prévention et de promotion de la santé auprès de leurs adhérents et de la population.

Votre **CONTACT PRESSE** :

Cécile **MOFFROID**
> 06 88 82 95 81
cmoffroid@mfge.fr